

vés par le Roi le 29 mai; le fonds social devait être de 15,000,000 de livres.

Au mois d'août 1664 Louis XIV donnait, à Vincennes, un édit en 47 articles établissant une nouvelle Compagnie pour le Commerce des Indes Orientales pouvant (art. xxvii) « naviger & négocier seule, à l'exclusion de tous nos autres Sujets, depuis le Cap de Bonne-Espérance jusques dans toutes les Indes & Mers Orientales, même depuis le Détroit de Magellan et le Maire, dans toutes les Mers du Sud, pour le temps de 50 années consécutives, à commencer du jour que les premiers Vaisseaux sortiront du Royaume, pendant lequel temps, il est fait très-expresses défenses à toute personne de faire la dite Navigation & Commerce, à peine contre les Contrevenans, de confiscation de Vaisseaux; armes, munitions & Marchandises, applicables au profit de la dite Compagnie ». Tous les sujets du Roi sans déroger à leur noblesse et privilège, pouvaient faire partie pour un minimum de 1000 livres de la Compagnie dont la Direction, établie à Paris, serait composée de 21 Directeurs, dont 9 des villes de provinces, les autres de la capitale, nommés pour sept ans; au bout de cette période, la Direction devait être renouvelée à raison de deux à Paris et un en province par an. Madagascar avec les îles voisines étaient cédés à la Compagnie qui devait y établir des ecclésiastiques. Ces Lettres Patentes furent enregistrées en Parlement le 1<sup>er</sup> septembre 1664, en la Chambre des Comptes, le 11 et, en la Cour des Aides, le 22.

François Charpentier, fut chargé par Colbert d'exposer ses vues et il rédigea en 1664 son *Discours d'un fidele sujet du Roy touchant l'establissement d'une Compagnie française pour le Commerce des Indes Orientales adressé à tous les Français*.

La Compagnie de 1664 n'ayant pas voulu ou n'ayant pu faire usage de son privilège pour la Chine, le céda en 1697, à un sieur Jean JOURDAN DE GROUSSEY ou DE GROUÉE, originaire de Marseille, riche négociant à Paris, poussé par le P. Joachim BOUVET, revenu de Chine la même année; Jourdan représentait un groupe de négociants entrepre-

Deuxième  
Compagnie  
de Chine,  
1698.